



Parc  
naturel  
régional  
de l'Avesnois

# Exposition

du bocage à l'assiette



**Parc naturel régional de l'Avesnois**

**Maison du Parc**  
Grange Dimière  
4, cour de l'abbaye - BP11203  
59550 MAROILLES  
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60  
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69  
contact@parc-naturel-avesnois.fr  
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"  
[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'Etat Français

## Exposition itinérante

## **INTERET**

Cette exposition photographique illustre la fabrication du fromage depuis le bocage jusqu'à l'assiette.

## **PUBLIC**

- Tout public

## **CONTENU DE L'EXPOSITION**

Maroilles, berceau du Maroilles

Alignements de charmes têtards

Herbes de qualité... Maroilles de qualité !

Le délice de Blanche et Marguerite

Curieuses de nature

Le bonheur est dans le pré

Curieuses Blanche et Marguerite

En attendant la traite

Salle de traite collective

Rapidité et efficacité en salle de traite

Soulagement

Collecte du lait à la laiterie de Petit Fayt

Barrils d'or blanc

Découpage du caillé par le maître fromager

Caillé de maroilles en cascades

Jeunes maroilles à l'égouttage...

## **PRÉSENTATION**

30 cadres 50X34 cm

## **ACCUEIL DU PUBLIC**

L'accès à l'exposition doit être gratuit. Durant les heures d'ouverture de l'exposition, il est souhaitable qu'une permanence soit assurée pour accueillir les visiteurs.

## **CONDITIONS DE PRÊT**

Pour les communes du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que pour les communes associées, le prêt est gratuit (écoles, associations, communes, communautés de communes...)

Pour les communes et associations hors Parc, l'exposition est à prendre en charge, et à retourner par l'emprunteur à la Maison du Parc.

Pour les autres cas nous consulter.

Assurance : souscrire un contrat pour une valeur de 720 euros à partir de son lieu d'enlèvement jusqu'à son lieu de restitution, la Maison du Parc à Maroilles. Nous fournir un exemplaire du contrat.

## **DEMARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION**

-Personne à contacter :

**Janice Niewrzeda au 03 27 77 51 60**

-Poser une option en fonction des disponibilités.

-Envoyer un courrier au minimum 2 mois avant la date de retrait de l'exposition à :

**Monsieur le Président**

**du Parc naturel régional de l'Avesnois**

**Maison du Parc**

**4, cour de l'abbaye BP11 203**

**59550 MAROILLES**

-Vous recevrez un courrier de confirmation.

## **RÉALISATION**

Exposition réalisée par le Club Photo de Jenlain et le Parc naturel régional de l'Avesnois.